

Image not found or type unknown



occupation d'un terrain pendant plus de 30 ans

Par **garwen006**, le **24/01/2012** à **15:11**

J'ai un terrain dont j'occupe une autre portion de terre abandonner pendant plus de 30 ans apres que les autorites municipales ont trace une route sur le terrain voisin et laisser un centieme a cote de mon terrain.Maintenant, mon voisin veut recuperer le centieme que j'occupe pendant plus de 30 ans. je veux savoir qu'est ce que je dois faire maintenant parce qu'il est en train d'arpenter...